

info

Notre village

MESSIMY-SUR-SAÔNE N°69 - AVRIL 2007

Réalisation : Pierre Clerc - Yvonne Laurent - Marie-Hélène Durillon - Sylvie Terrasson - Pierre Ruiz

Sommaire

Informations Municipales

<i>Le Mot du Maire</i>	1
<i>Réunions Conseil Municipal</i>	3
<i>Etat Civil</i>	8
<i>Avis de la Mairie</i>	9
<i>C.C.A.S.</i>	11
<i>Bibliothèque municipale</i>	12
<i>La Poste</i>	13
<i>Commission économie locale</i>	13
<i>Assainissement</i>	14

Les Associations

Comité de Jumelage	14
Classes en 2 et 7	15
F.C.V.S.	15
Les chanteurs du Val de Mâtre	16
Copains Copines	17
Club de l'Amitié	17
Sou des Ecoles	18
La Croix-Rouge Française	18

Côté pratique

C.A.F. de l'Ain	19
Courrier postal	20
Hauteurs d'Eau	20
Pharmacies - tours de garde	21

Si on en parlait

Aide aux projets citoyens	22
---------------------------	----

Un peu d'histoire

22

Calendrier des manifestations

23

En encart :

Le Mot du Maire

Ce petit mot est rédigé pour vous parler "élection". Comme dans l'ensemble de notre pays, nous enregistrons à Messimy de nombreuses nouvelles inscriptions.

Pour les élections présidentielles et législatives nous sommes déjà 843 électrices et électeurs contre 782 pour les élections précédentes. Ces deux chiffres tiennent compte également des radiations qui ne manquent pas de voir le jour compte tenu des décès et des départs de la commune.

Nous vous demandons de venir participer nombreux à ce geste hautement citoyen au cours des quatre tours de scrutins importants. Les candidats sont nombreux. Nous pouvons tous nous exprimer.

Les élections municipales, cantonales, sénatoriales seront organisées à partir de l'automne et de l'hiver prochains.



CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTES RENDUS DES
SEANCES**

Dans un autre domaine, le budget 2007 est présenté dans ce numéro. Comme vous pouvez le constater, les remboursements d'emprunts pour la construction de l'école sont très importants. De ce fait, les investissements doivent être canalisés sans augmenter la dette de la commune.

Nous terminons la réhabilitation de l'immeuble au centre du bourg par la création de deux appartements. Nous lançons la modernisation de la Mairie, l'élargissement du chemin du Sablon entre la RD 933 et le parc artisanal, la sécurisation de la RD 933, le début de la création d'un jeu de boules-parking à proximité de la halle.

D'autre part, nous avons constitué des réserves dans notre budget "assainissement" pour améliorer notre réseau et notre station d'épuration qui commence à donner des signes de saturation de plus en plus fréquemment.

En ce début de printemps, je vous souhaite une vie harmonieuse au milieu des fleurs qui recommencent à éclore et des oiseaux à chanter.

Marc DU VERNE



Séance du 26 janvier 2007

Présidence: Mr Du Verne Marc, Maire.

Présents: Mrs Gillet Dominique, Clerc Pierre, Gelas Vincent, Brunel Philippe, Zabiolle Laurent, Ruiz Pierre, Mmes Terrasson Sylvie, Laurent Yvonne, Belin Catherine.

Excusé : Mr Lacour Albert (pouvoir à P. Clerc)

Absents : Mme Durillon Marie-Hélène, Mr Lagoutte Jacques.

Secrétaire de séance : Mr Clerc Pierre.

Le Conseil Municipal :

- **accepte** de rajouter à l'ordre du jour trois points non prévus sur la convocation.

- **approuve**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 21 décembre 2006.

- **est informé** de l'avancement des travaux et dossiers en cours :

Travaux de sécurité sur la rambarde protégeant la trémie de l'escalier dans l'école – Le problème est de nouveau abordé sans pouvoir prendre une décision. Une autre entreprise sera consultée pour trouver une solution efficace à un coût acceptable.

Travaux Mairie – Les travaux d'aménagement du secrétariat et de l'entrée principale sont lancés. L'appel d'offre sera publié début février 2007. La remise des plis est prévue pour le 20 février 2007.

Travaux réhabilitation 2^{ème} logement « Centre Bourg » - Ces travaux sont en cours et se déroulent normalement.

Diagnostic « Sécurité routière aux entrées du Village sur la D933 » - Une réunion s'est déroulée le 24 janvier. Le diagnostic tiendra compte des projets et des modifications des arrêts de car.

SPANC (Service public d'assainissement non collectif) - Le technicien de Habitat et Développement a fait part du compte rendu de ses visites . Toutes les installations concernées par ce service ont été vues, sauf trois. Le rapport écrit devrait être présenté prochainement.

Diagnostic « Système assainissement » - Après étude des propositions reçues et analyses par la D.D.E. , le Bureau d'études G2C de Macon a été retenu pour réaliser le diagnostic des réseaux communaux et de la station d'épuration.

Plan d'épandage - Le suivi annuel de l'épandage a été présenté par AGER Conseil en présence des représentants de la MESE et du Conseil Général. Le rapport établi par Mr Maubon de la MESE de l'Ain est concluant.

Aménagement « Chemin de la Bâtone » - Le conseil, après avoir pris connaissance des propositions de géomètres pour le bornage des nouvelles emprises « chemin de la Bâtone », retient le Cabinet CMS de Vonnas pour cette mission.

- est informé des modifications étudiées concernant les différents arrêts de car (transports scolaires et lignes régulières) au cours de la réunion avec un représentant du Conseil général et de la Société Maisonneuve qui s'est tenue en mairie , le 15 janvier 2007.

- décide, à l'unanimité, de renouveler la convention ATESAT pour 3 ans et sollicite la DDE pour les différentes missions proposées.

- accepte, à l'unanimité, de donner autorisation à Monsieur le Maire pour défendre la commune auprès des divers tribunaux pour toutes les affaires nécessitant une défense.

- décide de ne pas user de son droit de préemption urbain pour la vente de trois propriétés situées en zone UB.

- est informé que la commission « Urbanisme » a examiné sept déclarations de travaux lors de sa dernière réunion.

- prend connaissance des différents courriers reçus et envoyés concernant l'autorisation d'aménagement du camping du Château par la SARL Caravaning du Château.

- est informé de la lettre adressée par la DDAF de l'Ain autorisant la société de pêche communale à curer la Mâtre , sur 100 mètres environ.

- est informé que les élections cantonales partielles se dérouleront les 25 février et 4 mars 2007, pour notre canton et prévoit le tour de garde pour ce scrutin.



Séance du 23 février 2007

Présidence: Mr Du Verne Marc, Maire.

Présents : Mrs Gillet Dominique, Clerc Pierre, Lacour Albert, Gelas Vincent, Brunel Philippe, Zabiolle Laurent, Ruiz Pierre, Mmes Terrasson Sylvie Laurent Yvonne.

Absent excusé : Mr Lagoutte Jacques (pouvoir à M. Du Verne)

Absentes : Mmes Durillon Marie-Hélène, Belin Catherine.

Secrétaire de séance : M. Clerc Pierre

Le Conseil Municipal :

- **accepte** de rajouter à l'ordre du jour un point non prévu sur la convocation.

- **approuve**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 26 janvier 2007.

- **est informé** de l'avancement des travaux et dossiers en cours :

Travaux de sécurité dans l'école- Les différents devis sont étudiés. La proposition de l'Entreprise Plassard Marc est acceptée , par 10 voix pour et une abstention, pour la fourniture et la pose d'une grille de protection sur le garde-corps existant autour de l'escalier central, à l'intérieur du bâtiment.

Travaux réaménagement mairie - Suite à l'ouverture des plis et après vérification des différentes propositions, les entreprises ont été retenues. Le conseil accepte , à l'unanimité, le choix de la commission et le coût des travaux , honoraires de l'architecte non compris, qui s'élèvent à 49 781,98 € TTC.

Travaux réhabilitation 2^{ème} logement « Place de l'église » - Le planning des travaux est respecté.

SPANC (Service public d'assainissement non collectif) - Les documents attendus ne sont pas parvenus en mairie, à ce jour.

Diagnostic assainissement - Une réunion est prévue le mardi 28 février avec le bureau d'étude chargé de ce projet et les services concernés.



Séance du 30 mars 2007

- fixe les tarifs du camping municipal pour la saison 2007.
- prend connaissance des orientations budgétaires proposées. La commission « Finances » se réunira pour finaliser les budgets avant de les présenter au conseil municipal pour l'adoption.
- modifie le tableau des emplois communaux à compter du 1^{er} juin 2007.
- est informé que la commission « Urbanisme » a vu deux déclarations de travaux et deux permis de construire.
- entend lecture d'une lettre de notre avocat suite à la décision du Tribunal Correctionnel de Bourg vis-à-vis de la SCEA Val de Saône condamnant celle-ci à démolir les ouvrages illégalement édifiés sur le terrain et à remettre en état les lieux. La SCEA Val de Saône a fait appel de cette décision, ainsi que le Parquet de Bourg en Bresse. Pour permettre à la commune d'être entendu, celle-ci a également fait appel.
- entend lecture de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Lyon concernant la requête formulée par l'association Messimy.com contre la délibération du conseil municipal instituant une participation aux voies et réseaux pour l'aménagement de la voie communale de la Bâtone. Cette requête a été rejetée par la Cour Administrative d'Appel de Lyon.
- prend connaissance des résultats d'analyses des eaux usées de la station d'épuration faites par la SDEI; ceux-ci sont conformes à la réglementation.
- entend le compte-rendu de la réunion du Syndicat des eaux de Montmerle et environs.
- décide que le devis pour la tonte reçu le 22 février 2007 sera étudié avant acceptation.

Présidence: Mr Du Verne Marc, Maire.

Présents: Mrs Gillet Dominique, Clerc Pierre, Lacour Albert, Gelas Vincent, Brunel Philippe, Lagoutte Jacques, Zabiolle Laurent, Ruiz Pierre, Mme Laurent Yvonne.

Excusée : Mme Terrasson Sylvie (pouvoir à P. Ruiz)

Absentes : Mmes Durillon Marie-Hélène, Belin Catherine.

Secrétaire de séance : Mr Clerc Pierre,

Le Conseil Municipal :

- accepte de rajouter un point à l'ordre du jour.
- approuve, à l'unanimité, le compte rendu du 23 février 2007.
- est informé de l'avancement des travaux et dossiers en cours :
Diagnostic assainissement - Il est en cours de réalisation.
- S.P.A.N.C. (Service public d'assainissement non collectif)** - Les résultats de l'enquête sont parvenus en mairie et seront étudiés par la commission.
- Travaux réaménagement Mairie** - Dans la proposition du lot « Menuiserie », les postes : réfection des parquets et aménagement des placards n'ayant pas été prévus dans la première décision, le coût de ces travaux est à ajouter au montant accepté lors de la précédente réunion. D'autre part, le conseil accepte la proposition d'honoraires de Verticales Architectures, maître d'œuvre pour ces travaux.
Le budget de cette opération est de 60 233,82 € TTC, honoraires compris.
- Travaux logement n° 2 Place de l'Eglise** – Les travaux seront terminés en avril 2007.

- accepte la mise en conformité du tableau des emplois permanents de la commune avec la réforme statutaire 2006 et modifie le nombre d'heures hebdomadaire de travail de certains agents, à compter du 1^{er} mai 2007.
- approuve, sous la présidence de Mr Dominique Gillet, 1^{er} adjoint (Mr Marc Du Verne, Maire, ayant quitté la salle) le compte administratif 2006 du parc d'activité, du service assainissement et de la commune.
- approuve le compte de gestion 2006 du parc d'activité, du service assainissement et de la commune.
- décide l'affectation des résultats 2006 au budget primitif 2007 de ces trois comptes.
- décide de ne pas augmenter le taux des 4 taxes locales pour l'année 2007.
- accepte, à l'unanimité, le budget primitif 2007 du parc d'activité.
- accepte, à l'unanimité, le budget primitif 2007 du service assainissement.
- accepte, par 10 voix pour et une abstention, le budget primitif 2007 de la commune.
- décide la réfection du Chemin du Sablon qui fait suite à l'aménagement du parc d'activité et sollicite auprès du Conseil Général une subvention pour aider au financement de ces travaux.
- décide de ne pas user de son droit de préemption sur la vente de trois propriétés situées en zone UA.
- établit le tour de garde pour le scrutin des élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2007.
- entend le compte rendu des réunions du Syndicat Intercommunal d'électricité de l'Ain, du Syndicat des Eaux de Montmerle, du SMICTOM (ordures ménagères) du syndicat des collègues et du Conseil d'école de Messimy sur Saône.
- prévoit le nettoyage des bords de Saône et des chemins de la commune, le samedi 5 mai 2007, à 9 h.30.



ETAT CIVIL

Du 1^{er} avril au 30 juin 2007

Décès

Robert Jean DUCRET

Le 22 janvier 2007

à Messimy sur Saône

domicilié 516 chemin des Ferrières



AVIS DE LA MAIRIE

**Pendant les travaux de réaménagement
de la Mairie les Horaires d'ouverture
au public sont inchangés.**

**Le secrétariat se trouve sous le préau à
côté de la Bibliothèque.**

**Mardi – Jeudi – Samedi
de 9 heures à 11 heures 30**

☎ 04.74.67.80.77

Fax 04.74.67.94.58

E.Mail :

Mairie.messimysursaone@wanadoo.fr

* * * * *

**OBTENTION PASSEPORTS
ET CARTES D'IDENTITE**

Attention, si vous partez à l'étranger pour vos vacances, si vos enfants partent en voyage scolaire ou passent un examen scolaire ..., pensez dès maintenant à venir au secrétariat pour remplir personnellement votre demande de carte d'identité ou de passeport.

En effet, les délais de la Préfecture sont à ce jour très long.

* * * * *

DATES A RETENIR



Nettoyage de printemps

le nettoyage des bords de Saône et des chemins de la commune, le samedi 5 mai 2007, à 9 h.30.

* * * * *

CAMPING MUNICIPAL TARIFS 2007

Ces tarifs sont valables
pour la période du 1^{er} avril au 30 octobre
2007

Tarif à la journée :

Campeur adulte	1,90€
Campeur enfant (- de 7 ans)	1,60€
Emplacement	1,90€
Véhicule	1,90€
Electricité	1,90€
Garage mort : la semaine	19 €

FORFAIT SAISON : pour une installation
(tout compris) avec 4 ou 5 personnes maximum :
forfait saisonnier 630 €
forfait mensuel 210 €

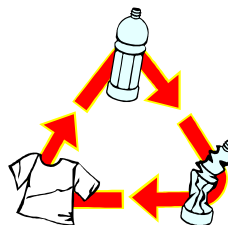
* * * * *

SMICTOM SAONE – DOMBES Collecte de porte à porte

DECHETERIE

Horaires d'ouverture :

Eté : du 1er avril au 31 septembre
Du lundi après-midi au samedi soir
De 8 h à 12 h et 14 h à 18 h



Hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi après-midi au samedi soir
De 8h à 12h et 13h à 17h.

Dimanche et jours fériés exclus.

* * * * *

C.C.A.S.

Repas des anciens POUR LE CCAS



COMMISSION ECONOMIE LOCALE

ASSOCIATIONS

CLASSES 0 & 5

Les Classes 0 & 5 organisent un repas champêtre le Dimanche 1^{er} juillet 2007 en bords de Saône.

Nous invitons toutes les personnes né(es) en 0 et 5 (adultes et enfants, jeunes et moins jeunes) à nous rejoindre dans un cadre convivial afin de mieux faire connaissance et de passer une excellente journée dans la joie et la bonne humeur.

Chacun peut préparer une entrée ou un dessert (faits maison bien sûr).

Et nous informera du choix à l'inscription.

La classe apportera le jambon à la broche et les boissons.

INSCRIPTIONS AVANT LE 18 JUIN 2007

☎ Au près de

Gérard Passot 04.74.67.87.83

Philippe Dhondt 04.74.67.92.87

Monique Biolay 04.74.67.81.50

Catherine Belin à la sortie de l'école

PRIX 2 Euros pour les adultes et gratuit pour les moins de 10 ans

A bientôt

Le Bureau

COMITE DE JUMELAGE

Rappel calendrier :

La soirée théâtrale

Elle se fera à Chaleins le samedi soir 19 mai avec la Chorale Val de Maître et la troupe artistique de Jassans.



CLASSES 2 & 7

*Amicale des classes 7 et 2
Le Bureau*

F.C.V.S.



Pour toutes les catégories, les championnats sont largement avancés et un premier bilan peut être tiré.

En jeunes, le tableau d'ensemble est largement satisfaisant :

Les débutants ont progressé de manière spectaculaire, les plateaux organisés avec les clubs voisins permettent de visualiser les progrès de chaque enfant.

Les Poussins, toujours assidus aux entraînements réalisent une saison remarquable, l'équipe 1 et l'équipe 2 sont en haut du classement de leur poule respective.

L'équipe 3 et 4 quant à elles occupent des places plus modestes.

Bravo à tous et coup de chapeau aux éducateurs (Patrick Danon, Christian Goiffon, Fabrice Lepage, Julien Ramirez).

Les Benjamins font une deuxième partie de championnat bien meilleur que la première phase et peuvent prétendre briguer les places d'honneur.

Les – de 13 ans, sont l'heureuse surprise de cette saison en effet les 3 équipes sont à aujourd'hui classées en deuxième position de leur championnat respectif, la fin de la compétition s'annonce palpitante et espérons qu'elle se termine de la meilleure manière pour ces 3 formations.

Les – de 15 ans, répartis en 2 équipes connaissent des fortunes diverses, l'équipe 1 la première place de sa poule et sans un faux pas de dernière minute devrait terminer en tête, l'équipe 2 souvent remaniée et incomplète est classée plus modestement.

La fin de saison se profile déjà et des dates importantes sont d'ores et déjà à retenir pour toutes les catégories.

A CHALEINS

le 10 JUIN PLATEAU DEBUTANTS,
TOURNOI POUSSINS,

A FAREINS

le 23 JUIN TOURNOI BENJAMINS
et TOURNOI – DE 13 ANS

Des infos complémentaires parviendront à chaque licencié. Nous comptons sur la présence de tous les parents.

Au niveau seniors le bilan est acceptable dans la mesure où les problèmes de discipline ont été largement améliorés, au niveau sportif l'équipe réserve occupe la neuvième place du classement

et n'arriva pas s'extirper de la zone de relégation, espérons que la fin du championnat permette à cette formation de se maintenir ; L'équipe fanion quant à elle est classée à la septième place à l'heure où sont écrites ces lignes ; une place conforme aux possibilités du groupe là aussi avec un peu plus d'assiduité aux entraînements et de combativité de certains éléments, l'équipe fanion aurait pu jouée le trouble fête.

Pour cette catégorie, une date à retenir, le samedi 10 juin 2007 tournoi des amis à Chaleins.

En définitive une fin de saison qui s'annonce particulièrement copieuse pour toutes les catégories du F.C.V.S, signe de dynamisme de notre association.

Nous vous donnons rendez vous sur les stades Sportivement,



Sportivement,

Jean-Michel Brailion

CLUB DE L'AMITIE

Les Jeudis se suivent au Club de l'Amitié mais ne se ressemblent pas. Ce dernier jeudi de Mars, nous avons fêté 3 conscrits ; M. Dupanloup 90 ans, M. et Mme Lagneau 80 ans.

Le Club a offert pour Madame une plante fleurie, pour les Messieurs un livre, et eux, nous ont offert le champagne et les brioches, la salade de fruits a été offert par le Club.

Début Mars, nous avons reçu le Club de Chaleins et comme les années précédentes, les dames des deux clubs nous ont gâté avec des gâteaux faits maison.

Et toujours le repas choucroute à Fareins, les crêpes pour la chandeleur, les rois pour le début Janvier.

Et maintenant, nous pensons au repas de fin de Club fin Avril.

En attendant toujours coinche, belote et rebelote, scrabble et triomino.

**La Présidente
Lucienne Ansoud**

LE SOU DES ECOLES

Nous tenons à remercier toutes les personnes et entreprises qui nous ont offert des lots à l'occasion de notre dernier loto, c'est en partie grâce à elles que cette manifestation rencontre toujours un vif succès.

Voici notre programme pour les prochains mois ;

Le dimanche 22 avril, chasse aux oeufs sur un parcours fléché dans Messimy, rendez-vous à 15 heures sous la Halle, participation de 2 euros par personne, buvette crêpes et hot-dogs pour les affamés !

Le dimanche 17 juin ; bourse aux jouets, de 14 à 18 h dans l'enceinte de l'école, vous pourrez vous inscrire en appelant le 04 37 55 31 84

La fête de l'école aura lieu quant à elle le vendredi 06 juillet, des précisions vous seront données ultérieurement.

A très bientôt en vous espérant nombreux à ces prochaines manifestations...

**Anne Zabiolle
Pour le Sou des Ecoles**

Association PATRIMOINE en Dombes et Saône

L'association organise en collaboration avec notre département le dimanche 24 juin 2007 un parcours pédestre sur les communes de Messimy S/S et Fareins.

Ce circuit commenté par un guide tout le long du parcours vous permettra de mieux connaître les richesses touristiques ; châteaux – église – ferme typique ainsi que les sites naturels de nos deux villages.

Certains points stratégiques commentés eux aussi vous retracerons la vie de nos aïeux.

Un dimanche après-midi culturel et éducatif à passer en famille.

Maurice Gelas

GYM - FOLIE

Certaines adhérentes de notre association participent, avec d'autres clubs à une démonstration de "steep" le samedi 12 mai de 16 h à 18 h à VISIO.

Venez les applaudir.

Le Bureau

Messimy Val de Saône Environnement

CÔTÉ PRATIQUE

HAUTEURS D'EAU

Relevées à Messimy S/S
Année 2006



Janvier	52 mm
Février	47 mm
Mars	44 mm

Total de 143 mm pour le premier trimestre 2007

Gérard Passot

SI ON EN PARLAIT...

DERNIERE MINUTE

[MESSIMY SUR SAONE
EN PEINTURE ET COULEUR](#)

Messimy sur Saône, commune du Val de Saône, son village, son Eglise, ses châteaux, ses maisons, ses bords de rivières, ou il fait bon se promener vous invite :

[Le DIMANCHE 8 JUILLET 2007](#)

Lors de notre première journée «Peindre dans les rues et propriétés».

Celles-ci seront ouvertes afin d'immortaliser ce que les artistes auront pu saisir ou interpréter.

[REGLEMENT DU CONCOURS](#)

1° Le village de Messimy sur Saône sera ouvert à tous les peintres : professionnels, amateurs et moins de 13 ans.

2° L'inscription est gratuite.

3° Chaque artiste inscrit au concours s'engage à peindre en public sur le thème « Messimy intra-muros » vue partielle, ou panoramique, bord de rivière, toutes les œuvres seront réalisées sur place.

4° Les participants sont invités à se présenter entre 9 heures et 10 heures afin de se faire inscrire et tamponner un ou deux supports vierges en début de concours. Une seule œuvre par participant sera soumise au jury, et devra être remise au plus tard à 17 heures au lieu d'inscription ou les œuvres seront exposées.

5° Toutes les techniques picturales traditionnelles sont admises (huile, aquarelle, gouache, acrylique, pastel, feutres, crayon, fusain, sanguine).

6° Le matériel n'est pas fourni par les organisateurs.

7° L'exposition des tableaux devra durer une heure afin que le public ait le temps d'apprécier et d'acheter.

8° Le jury se réunira en fin d'après midi afin de désigner les lauréats et la remise des prix aura lieu en suite .Les décisions du jury seront sans appel.

9° Les titulaires des œuvres primées autorisent les organisateurs, et la municipalité d'utiliser la reproduction de l'œuvre dans le bulletin du village ou autre support.

10° Les organisateurs déclinent toutes responsabilités d'accident, de vol, ou de détérioration de matériel, pendant toute la durée du concours.

11° Durant la durée du concours, vous avez toute latitude pour exposer 3 œuvres de votre choix, si possible de style homogène, et de les proposer à la vente à côté de votre emplacement.

12° Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du règlement en fonction des circonstances.

13° Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation du présent règlement qui devra être signé par les candidats et précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »

NOM

PRENOM

ADRESSE

TEL :

